



MUNICIPALITE

Préavis 2016- 2021 / N° 32

Budget de fonctionnement 2019

Rolle, le 15 octobre 2018

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la Loi sur les communes du 28 février 1956, du règlement d'application du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et des articles 85 et suivants du règlement du Conseil communal de Rolle du 29 août 2014, nous avons l'honneur de présenter et de soumettre à votre approbation le budget de l'année 2019.

1. PRÉAMBULE

La Municipalité doit faire face aux enjeux et impacts financiers engendrés par la mise en vigueur par anticipation du canton de la RIE III vaudoise, ainsi qu'au rapatriement des capitaux étrangers aux USA et aux modifications péréquatives prévues pour 2019. Le paysage financier communal est bouleversé par de profonds changements avec de sérieuses conséquences sur les budgets 2019 et suivants.

Afin de présenter une situation viable, il est important de souligner que le budget a été établi par anticipation avec un taux d'imposition de 67.5, et un taux d'impôt foncier de 1.3 ‰ ; ces propositions ont fait l'objet du préavis 2016 - 2021 / N° 31 inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 13 novembre 2018.

Nous devons faire face à une situation préoccupante ; malgré l'apport de 8 points d'imposition supplémentaires et l'augmentation de 0.3 ‰ de celui du taux de l'impôt foncier, ajoutés aux efforts consentis afin de réduire le déficit, le résultat du projet du budget 2019 présente un excédent net de dépenses de CHF 5'022'697.—. La marge brute d'autofinancement est négative à hauteur de CHF 1'612'187.—. La comparaison des budgets 2019 et 2018, et des comptes 2017, se présente selon le détail suivant :

	Budget 2019	Budget 2018	Variations		Comptes 2017
Charges	64'853'237	75'205'277	(10'352'040)	13.76 %	69'212'283
Revenus	59'830'540	74'278'345	(14'447'805)	19.45 %	68'470'269
Déficit	5'022'697	926'932	(4'095'765)	441.86 %	742'014

Conformément au tableau ci-dessus, la diminution des revenus est plus importante que celle des charges. Les principales raisons sont décrites ci-après.

2. TABLE DES MATIERES

1. Préambule	1
2. Table des matières	2
3. Appréciation de la situation actuelle	3
3.1 Situation générale.....	3
3.2 Compression des charges	3
3.3 Conséquences organisationnelles	3
3.4 Evolution des charges cantonales et entrées fiscales.....	3
4. Commentaires généraux	4
4.1 Politique salariale	4
4.2 Politique d'amortissements.....	4
4.3 Consignes budgétaires	5
4.4 Incidences connues au 8 octobre 2018 et contexte général	5
5. Analyses et comparatifs	6
5.1 Comparatif des budgets par nature 2019 et 2018, avec le détail des principales évolutions.....	6
6. Détail récapitulatif des participations intercommunales et participations statutaires.....	10
7. Evolution de la facture sociale	12
8. Récapitulatif des participations, de la facture sociale et leur évolution	13
9. Principales charges par nature pour le budget 2019 et synthèse globale	14
10. Evolution des charges de 2013 à 2019.....	14
11. Comparaison de la charge péréquative du Canton pour Rolle (effective en 2017 et acomptes budgétés pour 2019	15
12. Postes affectés par le changement de taux.....	16
13. Augmentation du taux, quelles conséquences pour le citoyen de Rolle.....	17
14. Etat de la dette et marge d'autofinancement.....	18
14.1 Etat de la dette.....	18
14.2 Marge d'autofinancement.....	18
15. Conclusion.....	20

Annexes : 1) Détail compression des charges – budget 2019

2) Calcul des acomptes péréquatifs du Services des communes et du logement pour 2019 et décompte final pour 2017.

3. APPRÉCIATION DE LA SITUATION ACTUELLE

3.1 Situation générale

Comme explicité dans le préavis 2016 – 2021 / N° 31, les finances de la Commune sont fortement préteritées par les récentes décisions du Canton. Cette situation devrait perdurer jusqu'à l'horizon 2022, année durant laquelle le Canton prévoit une nouvelle méthode de calcul de répartition des charges péréquatives des communes, ainsi qu'une refonte du règlement sur la comptabilité des communes.

L'apport supplémentaire des entrées fiscales généré par l'augmentation des taux d'imposition ne suffit pas à couvrir intégralement les charges du ménage communal, dont font partie les charges du Canton ; en effet, la marge d'autofinancement reste négative.

3.2 Compression des charges

A la demande de la Municipalité, une compression des charges a été effectuée par les services communaux. Il est important de relever que la marge de manœuvre de la Commune reste extrêmement limitée. En moyenne, les 75 % des charges budgétées sont incompressibles, constituées principalement de frais du Canton, d'associations ou encore d'amortissements ou d'intérêts. Malgré tout, l'économie réalisée est proche du million, dont 17 % consistent en des charges pérennes, alors que le reste est une compression de l'enveloppe budgétaire principalement liée à des frais d'entretien de bâtiments, routes, etc... Pour plus de détail, se référer à l'annexe 1.

3.3 Conséquences organisationnelles

Suite à cette indispensable compression des charges, les dépenses importantes de coûts d'entretien, hors frais standards ne figurant plus dans le budget de fonctionnement, devront être traitées par voie de préavis. Ce principe impliquera une charge administrative supplémentaire pour leur rédaction, ainsi qu'un surcroît de travail pour le Corps délibérant qui sera amené à se prononcer sur chaque nouvelle demande de financement.

3.4 Evolution des charges cantonales et entrées fiscales

Ces dernières années, la péréquation s'est systématiquement inscrite à la hausse. De plus, la décision de 2016 de supprimer la valeur du point d'impôt écrêté¹, comme référence dans les calculs, a fortement impacté notre commune, qui est une importante contributrice par la valeur élevée de son point d'impôts.

Le but du Canton recherché par cette suppression est d'accroître la solidarité entre les communes les plus nanties et celles dont les ressources fiscales sont plus faibles ; d'aider les communes les plus touchées par les pertes fiscales de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) à supporter celle-ci ; de préserver l'intérêt des communes à affecter des zones au développement économique et de favoriser les communes qui assument des charges de ville-centre.

Buts qui ne se confirment pas pour la Commune de Rolle

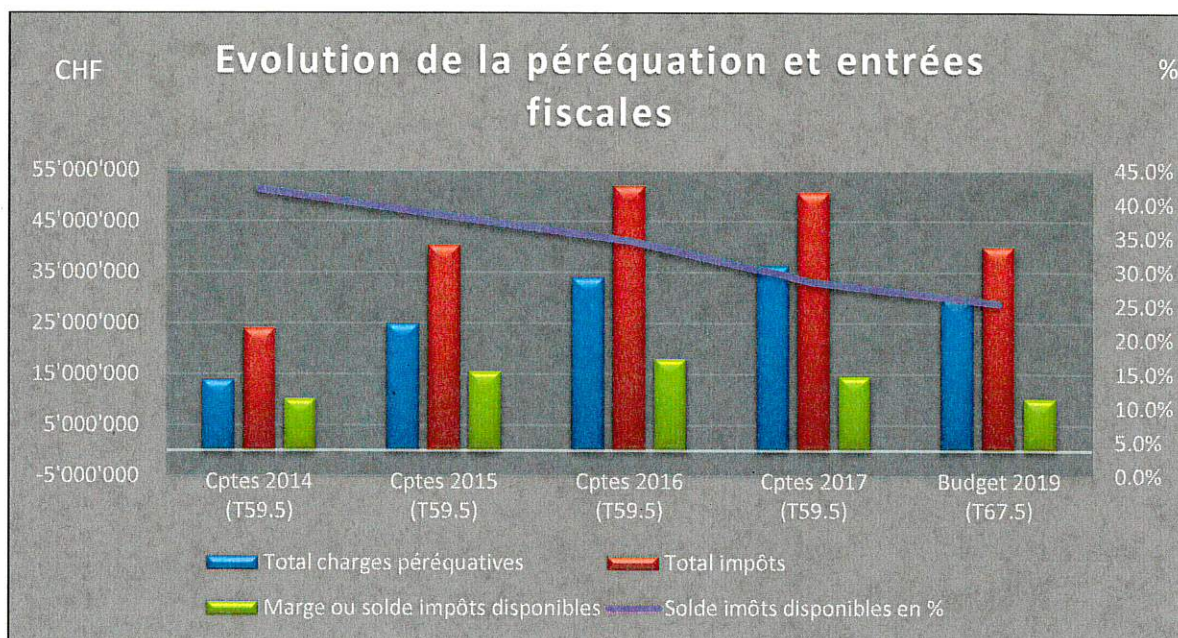
Pour davantage de précisions, on se référera à l'exposé des motifs et projet de loi du Canton, datant de septembre 2017, qui définit les modifications apportées à la loi sur les péréquations intercommunales (LPIC).

¹ Les communes à forte capacité financière sont écrêtées d'une partie de leurs recettes lorsque celles-ci dépassent fortement la moyenne des communes. Cet écrêtage finance directement une partie de la facture sociale (117.8 millions selon le décompte 2019).

Le graphique 1, ci-dessous, illustre bien cette situation. Le solde d'impôts disponible pour couvrir les charges des services à la population, en violet, passe de plus de 40 % en 2014 à un peu plus de 25 % pour la proposition de budget 2019. Sans l'augmentation du taux d'imposition, il avoisinerait les 20 %.

La charge péréquative ou charge cantonale, bien que légèrement réduite par le plafonnement de 45 points d'impôts accordé pour 2019, reste très élevée. Par ailleurs, il est important de relever que la part payée pour la réforme policière n'est pas prise en compte dans le calcul de plafonnement.

L'annexe 2 et le point 11 ci-après présentent les calculs de la péréquation², selon les montants définitifs 2017 et les acomptes 2019. Malgré la baisse des entrées fiscales, le total facturé pour l'alimentation de la péréquation directe, la répartition du solde de la péréquation indirecte ainsi que la réforme policière, reste quasiment identique. La diminution n'est que de CHF 6,401 millions et concerne la part versée pour la facture sociale.



Graphique 1

4. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

4.1 Politique salariale

La Municipalité a prévu au budget 2019 une enveloppe représentant une augmentation de 1.5 % de la masse salariale. L'indexation au coût de la vie étant évaluée à 1 %, cette augmentation ne permettra d'absorber que partiellement le coût de recapitalisation du salaire cotisant de 1 % à charge de l'employé, selon la décision de la Caisse intercommunale de pension (CIP), à partir de 2019.

4.2 Politique d'amortissements

Sur demande de la COFIN, la Municipalité applique la politique d'amortissements suivante depuis le budget 2008, fondée sur les critères suivants :

1. Les amortissements démarrent au moment où l'usage de l'objet à amortir commence. Si une inconnue importante au niveau du montant net demeure sur un des points suivants, la Municipalité peut décider de le décaler jusqu'au moment où le montant final sera connu :

² Conformément aux documents transmis par le Service des communes et du logement

- a. montant des factures
 - b. montant des recettes à facturer
 - c. montant des prélèvements
 - d. montant des éventuelles subventions.
2. Lors de l'élaboration du budget, les amortissements sont prévus dans l'année de la prise d'usage (pour autant que celle-ci soit établie au moment du budget) sous réserve de la condition 1. Si le montant déterminant n'est pas connu, l'amortissement sera calculé sur la base du montant du préavis. L'amortissement comptabilisé à la clôture pourra être différent de celui budgétisé dans la mesure où il sera basé sur le montant effectif.
 3. Pour les comptes, la Municipalité, une fois le montant investi connu, peut proposer l'amortissement d'un investissement lors de la clôture annuelle.
 4. La Municipalité est compétente pour proposer des amortissements extraordinaires.

4.3 Consignes budgétaires

Les prévisions suivantes ont en outre prévalu lors du calcul du budget 2019 :

- La Municipalité a limité au maximum les dépenses d'investissements.
- La Municipalité a également limité les dépenses de fonctionnement.
- Incidences connues au 8 octobre 2018 dans un contexte général : charges non maîtrisables comme notre participation aux coûts de la facture sociale cantonale, le versement au fonds de péréquation intercommunale ou les budgets des associations.
- Eléments comptables des exercices 2017 et 2018 .
- Contenu des budgets antérieurs.

4.4 Incidences connues au 8 octobre 2018 et contexte général

Au niveau des recettes, conformément au préavis 2016 - 2021 / N° 31 qui sera déposé le 13 novembre 2018, fixant le taux d'imposition pour l'année 2019, les éléments suivants ont été pris en compte :

- Les encaissements de 2016 à 2018.
- La croissance escomptée de la population.
- L'augmentation à froid de la capacité contributive moyenne des Rollois.
- La mise en vigueur de la RIE III au 1^{er} janvier 2019.
- Le rapatriement des capitaux étrangers aux USA.
- Les événements extraordinaires de 2018 connus à ce jour.

Cette approche a été confrontée avec les documents actualisés tous les mois par le Receveur du Canton (Service fiscal). L'affinement des méthodes de calcul de l'Etat invite à une certaine prudence quant aux chiffres finaux de 2018, compte tenu de trois phénomènes distincts :

- 1) Le domicile fiscal est arrêté au 31 décembre. Par conséquent, des impôts déjà perçus peuvent jusqu'à cette date faire l'objet d'un « transfert » au détriment de la Commune. Ou inversement si la personne physique ou morale concernée, quittant son lieu de résidence actuelle, s'établissait à Rolle avant la fin de l'année.
- 2) La répartition sur l'année en cours et celle à venir (transitoires) ne nous est communiquée qu'à la fin de l'exercice ; elle peut selon les cas représenter un montant important.
- 3) La mise en vigueur de la RIE III impacte déjà l'imposition des personnes morales bouclant leurs comptes au 30 juin 2018.

En conséquence, le Service des finances a adopté une position fondée sur la faible croissance de la population estimée en 2019. Concernant le calcul des personnes morales, elle s'est basée sur l'estimation effectuée par l'Administration cantonale des impôts, qui a mesuré l'impact de la mise en vigueur de la RIE III, ainsi que du rapatriement des capitaux étrangers.

Charge étatique : Un calcul provisoire des participations communales pour 2019 a été établi par le service des communes et du logement. Il prend en considération la diminution des entrées fiscales des personnes morales en lien avec le rapatriement de capitaux étrangers, ainsi que de la mise en vigueur de la RIE III. Le plafond de l'effort³ à 45 points d'impôts étant atteint pour notre Commune, si la charge finale à répartir entre toutes les autres du canton devait s'avérer plus élevée, Rolle ne devrait pas être impactée (cf. annexe 2).

5. ANALYSES ET COMPARATIFS

5.1 Comparatif des budgets par nature 2019 et 2018, avec le détail des principales évolutions

Comptes	Libellés	Budget 2019	Budget 2018	Variations budgets	%
3	Charges	64'853'237	75'205'277	-10'352'040	-13.8%
30	Autorités et personnel	6'990'785	7'479'330	-488'545	-6.5%
31	Biens, services, marchandises	9'416'142	10'333'252	-917'110	-8.9%
32	Intérêts passifs	594'500	422'490	172'010	40.7%
33	Amortissements	2'957'365	3'541'445	-584'080	-16.5%
35	Rembt. part. et subv. collect. publiques	40'186'820	44'308'040	-4'121'220	-9.3%
36	Aides et subventions	3'231'140	3'166'220	64'920	2.1%
38	Attrib. aux fonds et aux financ. spéciaux	807'485	5'474'500	-4'667'015	-85.3%
39	Imputations internes	669'000	480'000	189'000	39.4%
4	Revenus	59'830'540	74'278'345	-14'447'805	-19.5%
40	Impôts	39'988'360	51'550'000	-11'561'640	-22.4%
41	Patentes, concessions	207'610	221'700	-14'090	-6.4%
42	Revenus du patrimoine	3'674'520	3'718'940	-44'420	-1.2%
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	7'102'880	11'837'190	-4'734'310	-40.0%
44	Parts à des recettes cantonales	404'000	303'500	100'500	33.1%
45	Particip./rbts de collectiv. publique	7'322'630	4'068'700	3'253'930	80.0%
46	Autres particip./subventions de tiers	107'200	108'400	-1'200	-1.1%
48	Prélèvem. s/ fonds et financements spéc.	354'340	1'989'915	-1'635'575	-82.2%
49	Imputations internes	669'000	480'000	189'000	39.4%
	Résultat (Perte) bénéfice	-5'022'697	-926'932	-4'095'765	441.9%

Tableau 1

Autorités et personnel (30) : les charges comprennent les salaires des autorités, du personnel fixe et auxiliaire, les charges sociales et patronales, ainsi que les autres charges liées à la formation et aux indemnités. En 2019, le nombre d'EPT (emplois à plein temps) diminue en raison notamment de :

- Transfert du personnel de la bibliothèque communale à ENJEU.
- Remplacement de personnel fixe par du personnel auxiliaire chez les concierges du secondaire en prévision de leur transfert en 2021 à ENJEU.
- Non remplacement du responsable des bâtiments et de l'Energie.

Le nombre d'EPT passe ainsi de 62.9 à 57.45 (y compris 9 apprentis).

³ Correspond au montant maximum qu'une commune peut être amenée à contribuer à la péréquation directe (péréquation intercommunale) et indirecte (facture sociale). Ce maximum s'exprime en nombre de points d'impôt communal (art. 5 al. 2 LPIC). Décision valable pour l'année 2019.

En outre, la Municipalité a décidé de :

- Revoir les cahiers des charges de certains secteurs afin de les adapter aux services offerts à la population.
- Chaque renouvellement de poste fera systématiquement l'objet d'une évaluation minutieuse, ce qui permettra de restreindre la masse salariale de manière ciblée.

Biens, services, marchandises (31) : la Municipalité a imposé un contrôle strict de cette position afin de limiter au maximum les dépenses. La diminution s'explique par la compression des charges expliquée au point 3.2 et détaillée à l'annexe 1.

Intérêts passifs (32) : l'augmentation des intérêts passifs est en lien principalement avec l'emprunt nécessaire au financement de la finalisation des travaux du port, de la réalisation de la mise en séparatif et le remplacement des services dans le secteur de la rue du Temple, ainsi qu'au réaménagement du tronçon intermédiaire de la route des Quatre-Communes. Cette augmentation reste faible grâce au niveau historiquement bas des taux d'intérêts.

Amortissements (33) : deux amortissements en lien avec les écoles se terminent en 2018 pour un total de CHF 57'080 et viennent réduire le budget 2019. Cette diminution est absorbée par l'amortissement de la route des Quatre-Communes qui débute en 2019 pour un total de CHF 67'650. La charge prévue pour le 700^{ème} anniversaire de la Ville de Rolle est prélevée à la réserve pour développement touristique.

	Budget 2019	Budget 2018	Variation
Amortissements du patrimoine administratif			
Travaux de la Grand-Rue	511'700.00	511'700.00	-
Travaux de génie civil	253'760.00	253'760.00	-
Collecteurs	187'410.00	187'410.00	-
Collèges et terrains de sport	431'700.00	488'780.00	57'080.00
Divers bâtiments (La Cure, Barcarolle, Casino, Château)	310'580.00	310'580.00	-
Travaux de rénovation du port	207'675.00	207'675.00	-
Caserne du SDIS - par un prélèvement à la réserve du feu		751'650.00	751'650.00
Route des Quatre-Communes	67'650.00	-	-67'650.00
700ème anniversaire de la Ville de Rolle	262'000.00		-262'000.00
Divers amortissements	207'170.00	207'170.00	-
Amortissements totaux patrimoine administratif	2'439'645.00	2'918'725.00	479'080.00
Amortissements du patrimoine financier			
Bâtiments divers	287'720.00	287'720.00	-
Amortissements totaux patrimoine financier	287'720.00	287'720.00	-
Défalcations (débiteurs)	230'000.00	335'000.00	105'000.00
Amortissements bruts totaux	2'957'365.00	3'541'445.00	584'080.00
Prélèvement à la réserve du feu (9280.1)		-751'650.00	-751'650.00
Prélèvement à la réserve du développement touristique (9280.09)	-262'000.00		262'000.00
Amortissements nets	2'695'365.00	2'789'795.00	94'430.00

Tableau 2

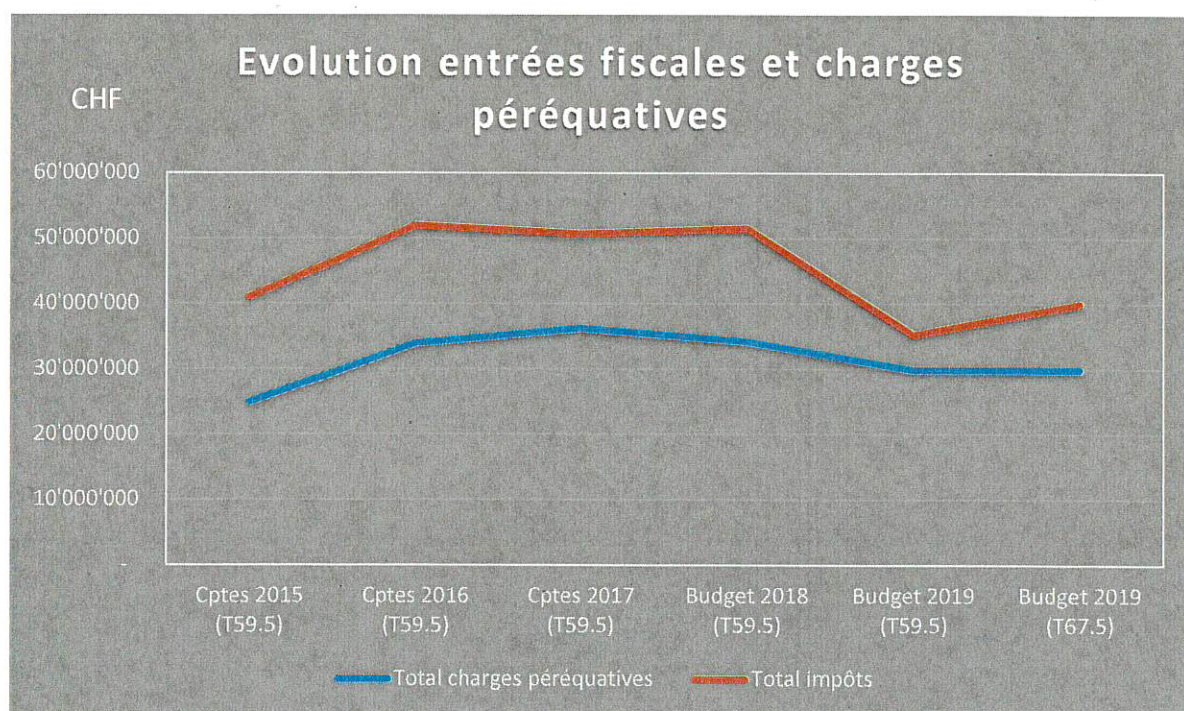
Remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques (35), aides et subventions (36) : le poste est principalement composé des charges étatiques relevant de la péréquation, directe et indirecte. Ces charges se sont systématiquement inscrites à la hausse ces dernières années, dont l'effet s'est encore accentué par la suppression de la valeur du point d'impôt écrêté comme référence dans les calculs. Rolle, importante contributrice par la valeur élevée de son point d'impôts, est particulièrement impactée par cette décision.

La diminution de ce poste est en lien avec celle des entrées fiscales, compte 40, conformément au tableau suivant. La diminution des entrées fiscales étant plus élevée que celle des charges étatiques, le résultat est donc une perte nette pour la Commune de CHF 7,208 millions (avec un taux de 59.5, elle serait de CHF 11,932 millions). Cet écart est en lien avec l'abandon du point d'impôt écrêté.

Libellé	Cptes 2015 (T59.5)	Cptes 2016 (T59.5)	Cptes 2017 (T59.5)	Budget 2018 (T59.5)	Budget 2019 (T59.5)	Budget 2019 (T67.5)	V/B2019 - 2018 (T59.5)	V/B2019 - 2018 (T67.5)
Total charges péréquatives	24'903'066	33'945'203	36'224'415	34'176'330	29'823'188	29'823'188	-4'353'142	-4'353'142
Total impôts	40'421'576	51'984'370	50'728'521	51'550'000	35'265'037	39'988'360	-16'284'963	-11'561'640
Marge ou solde impôts disponibles	15'518'510	18'039'167	14'504'106	17'373'670	5'441'849	10'165'172	-11'931'821	-7'208'498

Tableau 3

Le graphique 2, ci-dessous, démontre l'évolution des charges péréquatives et revenus fiscaux dans le temps. En 2019, avec un taux d'impôt à 59.5, les deux courbes se rejoignent ; par conséquent, les impôts sont quasiment intégralement utilisés pour payer les charges cantonales.

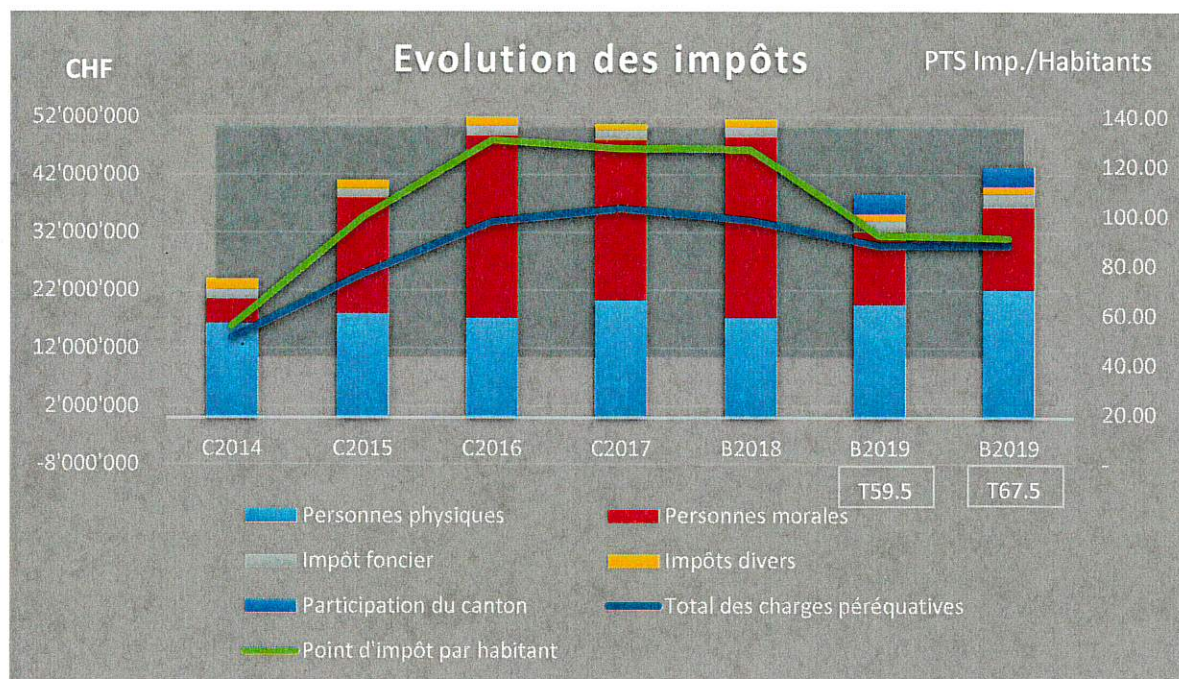


Graphique 2

Attribution aux fonds et financements spéciaux (38) : aucune attribution n'est prévue en 2019 à la réalisation d'infrastructures communautaires, ce qui explique cette diminution.

Impôts (40) : Cette très importante réduction liée aux revenus fiscaux des personnes morales est due, d'une part à la mise en vigueur de la RIE III par le Canton au 1er janvier 2019 et, d'autre part, au rapatriement des capitaux étrangers de personnes morales, provoquant ainsi la perte des revenus imposables du plus gros contribuable de la Commune.

Comme démontré sur le graphique 3 ci-après, la courbe représentant le total des charges péréquatives évolue différemment du total des entrées fiscales. Ces dernières se réduisent fortement, alors que les charges cantonales restent élevées.



Graphique 3

Taxes, émoluments et produits des ventes (43) : aucune facturation n'est prévue en 2019 pour la réalisation d'infrastructures communautaires, ce qui explique cette diminution.

Participations et remboursements de collectivités publiques (45) : l'augmentation s'explique par la part qui sera versée à la Commune en 2019 par l'Etat de Vaud, afin de compenser partiellement les pertes des effets de la RIE III, conformément à la motion Mischler demandant CHF 50 millions à répartir entre les 309 communes vaudoises. La part de Rolle est de CHF 3,473 millions.

La répartition entre les communes a été calculée proportionnellement au rendement des personnes morales, basé sur les années fiscales de 2015 à 2017, calcul qui a été validé par la COPAR⁴.

COMMUNES	%	Répartition des MCHF 50
Lausanne	32%	15'999'839
Rolle	7%	3'472'746
Vevey	7%	3'306'672
Nyon	4%	2'152'593
Le Chenit	4%	1'964'718
Prilly	3%	1'380'604
Morges	3%	1'250'189
La Tour-de-Peilz	2%	1'160'821
Saint-Prex	2%	1'104'091
Yverdon-les-Bains	2%	1'065'682
Montreux	2%	1'064'267
Pully	2%	995'250
12 Communes	70%	34'917'472
297 Communes	30%	15'082'528
Total	100%	50'000'000

Le tableau ci-contre présente les 12 communes les plus impactées par la RIE III, dont fait partie Rolle. Elles assument à elles seules les 70 % des pertes, alors que les 297 autres se répartissent le solde.

⁴ Commission paritaire (COPAR) composée à parts égales de représentants de l'Etat et des communes. Celle-ci est présidée par un représentant des communes. Sa composition actuelle est la suivante : 4 représentants de l'UCV, 1 de l'ADCV et 5 de l'Etat.

6. DETAIL RECAPITULATIF DES PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES ET PARTICIPATIONS STATUTAIRES

Participations intercommunales	Comptes						Budget		%
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
Conseil régional Nyon/cotisation	117'687	118'525	118'564	121'343	123'740	126'000	126'000	126'000	0.0%
Participation à la bibliothèque intercommunale				136'500	168'120	158'930		173'030	8.9%
Participation NPT à l'Office de Rolle	-90'000	-90'000	-92'111	-90'000	-90'000	-90'000		-91'000	1.1%
Versement au fonds Régional d'équipement touristique	103'281	95'352	99'506	95'222	85'649	111'000		111'000	0.0%
Part rolloise à l'aide directe Nyon Région Tourisme	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000		63'500	5.8%
Versement au CRNy on taxes séjours année 2012	96'463					-		-	
AIER/participation	522'087	775'821	723'261	694'543	597'482	793'420		778'330	-1.9%
AIER/part sur investissements	677'443	595'450	541'592	528'743	521'541	523'600		523'600	0.0%
AIER taxes micropolluants				52'254	52'254	56'700		56'700	0.0%
Arrondissement primaire/participation	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'878'103	2'117'340	2'264'570		2'316'060	2.3%
Participation ASPAIRE – bâtiment – amort-intérêts				836'120	1'247'100	1'146'760		1'104'780	-3.7%
Revenus des bâtiments du primaire	-579'670	-579'670	-579'670	-559'760	-547'620	-555'560		-560'580	0.9%
Arrondissement secondaire/participation	1'165'070	1'127'270	1'224'770	934'937	733'860	720'140		643'310	-10.7%
SDIS de l'Etraz/participation	169'228	169'563	170'984	188'800	193'504	201'600		201'600	0.0%
Protection civile Aubonne-Rolle/participation	104'753	105'610	99'858	100'388	109'568	106'830		115'230	7.9%
Agence AVS/participation : ARAS	85'366	81'365	89'031	87'134	74'888	107'420		108'990	1.5%
Adhésion réseau AJERE	1'139'491	1'496'938	1'587'018	1'841'266	2'129'462	2'079'000		2'205'000	6.1%
Contribution/aide et soins à domicile	628'269	470'099	502'044	531'000	562'371	611'100		611'100	0.0%
Espace prévention La Côte/participation	14'618	14'740	14'750	15'118	15'355	15'750		15'750	0.0%
SIDERE/modifications des statuts PM 15/2011-2016	121'783	121'783	121'783	1'466'313	-				
	6'035'868	6'262'846	6'381'380	8'918'024	8'154'612	8'437'260		8'502'400	0.8%

Autres participations statutaires	Comptes						Budget	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	%
Dons, aides, subventions casuelles (soutien CARRE + don pour la construction d'un presbytère)								
Participation à l'aménagement de la Dôle				34'640				
Contribution rolloise au DISREN						100'000	60'600	100%
Projet réhabilitation ligne ferrovière St-Gingolph-Evian								
Subventions aux sociétés locales						100'000	300'000	100%
Subvention Ecoles de musique	113'111	119'270	107'920	70'606	76'550	85'600	80'100	-6.4%
Subvention patinoire de Perroy			44'250	53'182	55'686	68'900	69'400	0.7%
Dons, aides, subventions casuelles								
Subvention du Théâtre du Casino	23'778	25'733	49'545	25'319	31'560	34'700	21'700	-37.5%
Divers frais de la Cocise	65'000	68'000	125'000	125'000	135'000	140'000	140'000	0.0%
Subvention cantonale pour la Cocise	7'100	14'956	29'902	32'253	32'715	30'000	30'000	0.0%
Lignes du trafic régional/participation		-8'800		-14'280	-12'680	-10'000	-10'000	0.0%
Réorganisation des transports publics/participation	283'166	334'762	338'064	381'402	379'988	511'260	476'220	-6.9%
Subvention/acquisitions de vélos électriques	175'194		348'254	174'127				
Mesure d'encouragement mobilité	4'500	3'510	2'700	4'800	6'600	6'000	8'000	33.3%
Aides financières aux particuliers selon plan d'action CECV				5'000	5'000	5'000	5'000	0.0%
Subvention cantonale/charges d'amélior. énergétique		-7'500	-5'000	11'550	13'533	15'000	15'000	0.0%
Orientation professionnelle/participation	8'355	8'084	8'935	-12'158			-5'000	-0.5%
Part de Rolle/Paroisse catholique (déficit du centre)	25'425	60'481	50'952	43'409	39'585	39'900	39'950	0.1%
Paroisse de langue allemande	230	417	305	473	282	300	300	0.0%
Réforme policière/participation	954'005	1'008'788	985'423	1'300'043	1'418'260	1'450'000	1'345'760	-7.2%
Centre funéraire régional/participation	17'686	16'868	15'114	16'175	15'046	17'700	15'170	-14.3%
Contribution Socle FAJE	29'235	29'480	29'500	30'235	30'710	31'500	31'500	0.0%
Fondation Vaudoise de Probation/participation	1'169	1'179	1'180	1'209	1'228	1'260	1'260	0.0%
Part rolloise au programme EVAM	5'525	3'448	3'600	1'775	2'700	5'000	5'000	0.0%
Subvention du Sésame	82'507	82'022	99'207	114'607	120'180	120'300	120'740	0.4%
Soutien / Quartier solidaire - Caritas					6'188	11'500	11'500	0.0%
Exonération diverses taxes déchets					192'427	178'290	182'070	2.1%
Subv sacs ordures pour les naissances					12'520	20'000	20'000	0.0%
Aide complémentaire communale	13'575	59'250	38'729	14'763	14'525	22'000	22'000	0.0%
Aides sociales casuelles		7'373	5'272	1'497	965	15'000	5'000	-66.7%
Subvention OSEO/encouragement mobilité				5'000				#DIV/0!
Quartier Solidaire				72'000	72'000	72'000	48'000	-33.3%
Aides sociales « Incendie à la Prairie »			39'209	18'320				
Aide au logement	20'970	16'986	14'436	12'504	10'584	15'000	19'500	30.0%
Total des autres participations statutaires	1'830'531	1'844'308	2'348'947	2'731'449	2'669'749	3'095'010	3'075'530	-0.6%
Total global des participations	7'866'398	8'107'154	8'730'327	11'649'474	10'824'361	11'532'270	11'577'930	0.4%

7. EVOLUTION DE LA FACTURE SOCIALE

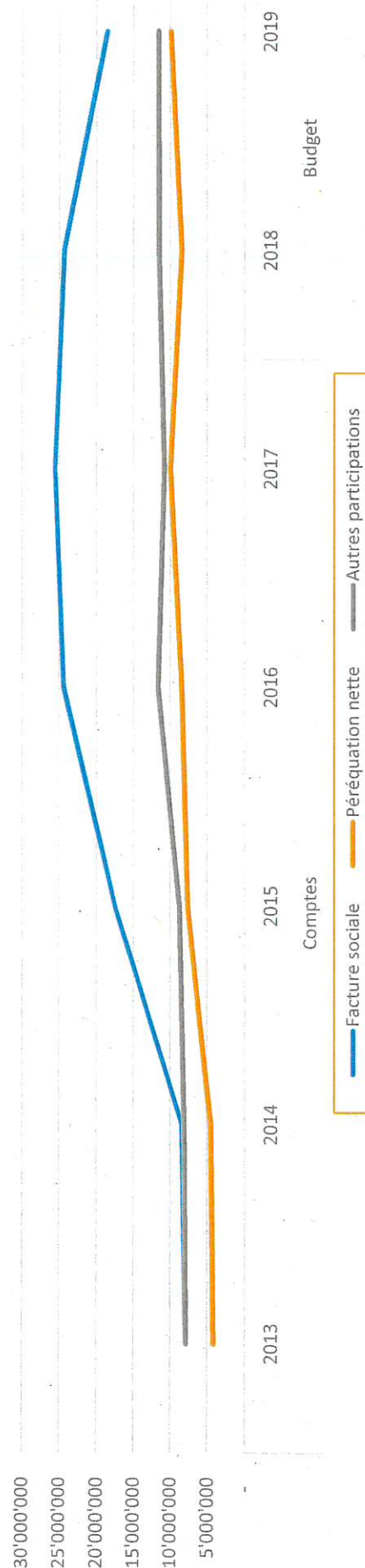
Evolution de la facture sociale	Comptes						Budget		
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019		%
Total global des participations reporté	7'866'398	8'107'154	8'730'327	11'649'474	10'824'361	11'532'270	11'577'930		0.4%
Facture sociale/part assurance maladie	703'820	755'787	1'608'783	2'442'780	2'566'165	2'188'770	1'885'000		-13.9%
Facture sociale/part PC à domicile et hébergement	2'627'680	2'740'101	5'832'633	7'706'790	8'096'062	7'782'280	5'837'500		-25.0%
Facture sociale/part Revenus d'Insertion+Assur. Chômage	2'768'590	2'984'065	6'351'939	8'337'580	8'758'713	8'268'680	6'250'000		-24.4%
Facture sociale/part aides aux personnes handicapées	1'238'500	1'314'074	2'797'164	3'713'490	3'901'059	3'647'950	2'760'000		-24.3%
Facture sociale/part prestations pour la famille	236'260	264'578	563'186	1'237'760	1'300'280	1'459'180	1'100'000		-24.6%
Facture sociale/part bourses d'études et d'apprentissage	317'431	348'652	742'154	947'053	994'889	972'790	735'500		-24.4%
Revenus des dépenses thématiques	-13'256	-41'331	-400'000	-	-	-	-		-
Total de la facture sociale	7'879'025	8'365'926	17'495'859	24'385'453	25'617'167	24'319'650	18'568'000		-23.7%
Péréquation financière/part charges	6'463'700	6'791'433	9'900'000	10'918'452	12'789'084.00	11'006'680	12'645'400		14.9%
Péréquation financière/part revenus	-2'292'000	-2'310'430	-2'300'000	-2'535'000	-2'860'000.00	-2'600'000	-2'530'000		-2.7%
Plafonnement charges péréquatives							-206'880		
Péréquation nette	4'171'700	4'481'003	7'600'000	8'383'452	9'929'084	8'406'680	9'908'520		17.9%
Total des participations y compris péréquation	19'917'123	20'954'083	33'826'186	44'418'379	46'370'612	44'258'600	40'054'450		-9.5%

8. RÉCAPITULATIF DES PARTICIPATIONS, DE LA FACTURE SOCIALE ET LEUR ÉVOLUTION

Récapitulatif des participations	Comptes						Budget	
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Facture sociale	7'879'025	8'365'926	17'495'859	24'385'453	25'617'167	24'319'650	18'568'000	
Péréquation nette	4'171'700	4'481'003	7'600'000	8'383'452	9'929'084	8'406'680	9'908'520	
Autres participations	7'866'398	8'107'154	8'730'327	11'649'474	10'824'361	11'532'270	11'577'930	
Total des participations	19'917'123	20'954'083	33'826'186	44'418'379	46'370'612	44'258'600	40'054'450	
Total des charges de fonctionnement	44'555'488	45'105'629	56'647'040	68'873'527	69'212'283	75'205'277	64'853'237	
% de la facture sociale	17.7%	18.5%	30.9%	35.4%	37.0%	32.3%	28.6%	
% de la péréquation nette	9.4%	9.9%	13.4%	12.2%	14.3%	11.2%	15.3%	
% des autres participations	17.7%	18.0%	15.4%	16.9%	15.6%	15.3%	17.9%	
% du total des participations	44.7%	46.5%	59.7%	64.5%	67.0%	58.9%	61.8%	
Total des revenus de fonctionnement	43'992'914	42'671'319	59'498'364	70'642'114	68'470'269	74'278'345	59'830'540	
Résultat	-562'574	-2'434'310	2'851'324	1'768'587	-742'014	-926'932	-5'022'697	
% de la facture sociale	17.9%	19.6%	29.4%	34.5%	37.4%	32.7%	31.0%	
% de la péréquation nette	9.5%	10.5%	12.8%	11.9%	14.5%	11.3%	16.6%	
% des autres participations	17.9%	19.0%	14.7%	16.5%	15.8%	15.5%	19.4%	
% du total des participations	45.3%	49.1%	56.9%	62.9%	67.7%	59.6%	66.9%	

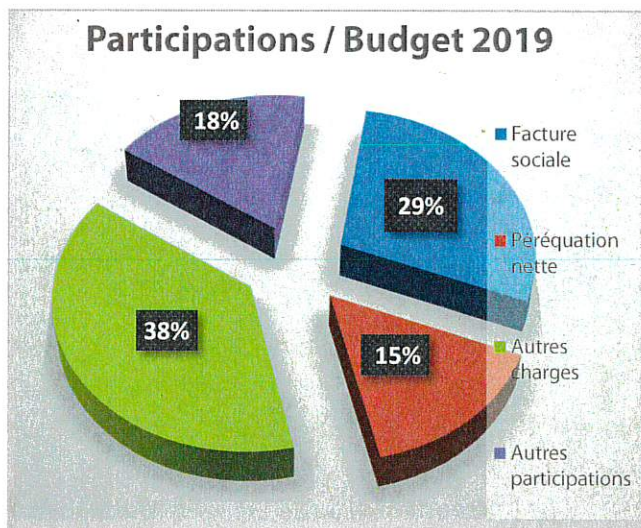
Tableau 4

Evolution des participations

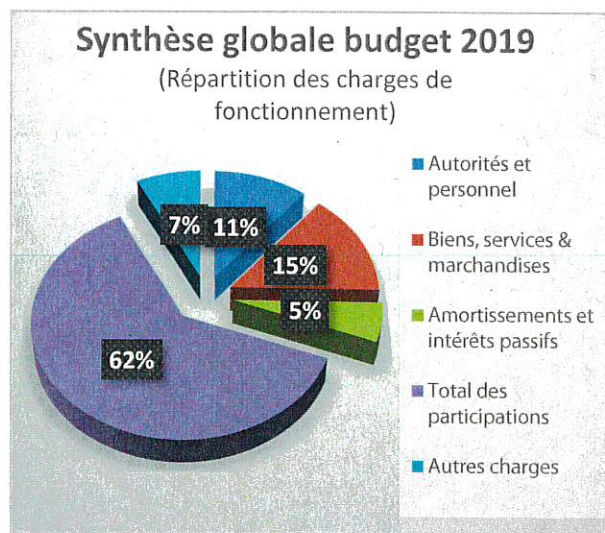


Graphique 4

9. RÉPARTITION DES PRINCIPALES CHARGES PAR NATURE POUR LE BUDGET 2019 ET SYNTHÈSE GLOBALE



Graphique 5

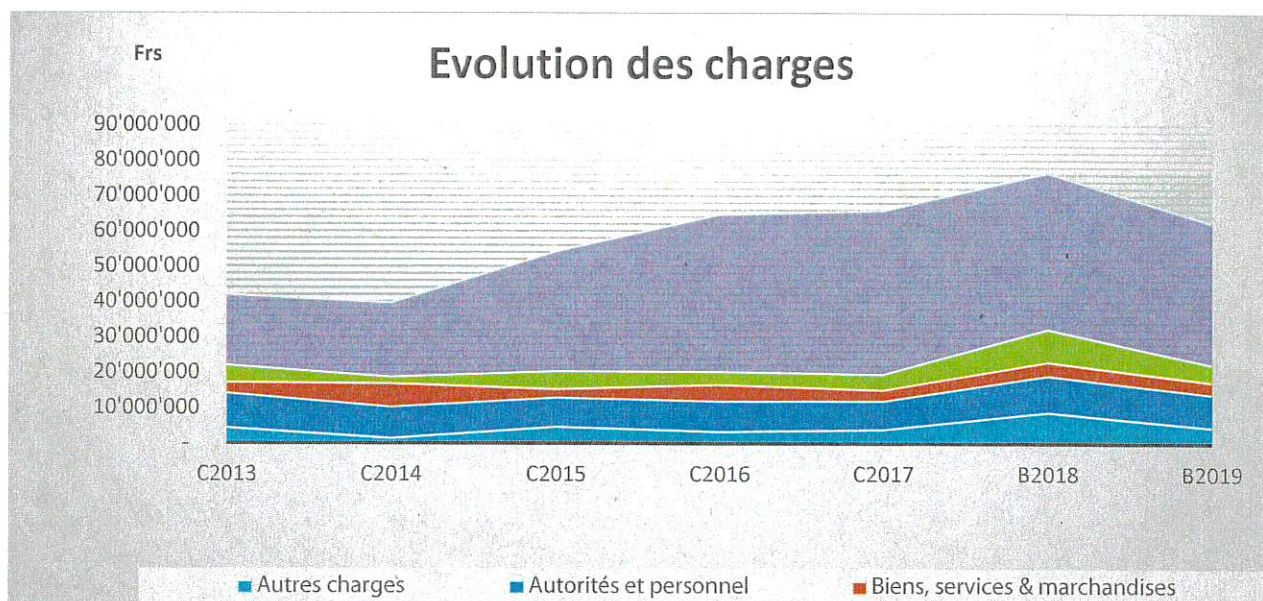


Graphique 6

10. EVOLUTION DES CHARGES DE 2013 À 2019

	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	B2018	B2019
Autorités et personnel	7'033'714	6'901'615	7'111'996	7'490'506	7'349'104	7'479'330	6'990'785
Biens, services et marchandises	9'763'981	8'883'622	8'293'864	8'650'851	8'073'035	10'333'252	9'416'142
Amortissements et intérêts passifs	3'104'514	6'627'482	2'483'258	4'707'084	3'142'214	3'963'935	3'551'865
Total des participations	19'917'123	20'954'083	33'826'186	44'418'379	46'370'612	44'258'600	40'054'450
Autres charges	4'736'156	1'738'827	4'931'737	3'606'707	4'277'318	9'170'160	4'839'995
	44'555'488	45'105'629	56'647'040	68'873'527	69'212'283	75'205'277	64'853'237

Tableau 5



Graphique 7

11. COMPARAISON DE LA CHARGE PÉRÉQUATIVE DU CANTON POUR RÔLE (EFFECTIVE EN 2017 ET ACOMPTES BUDGETÉS POUR 2019)

	Nbre de points d'impôts demandés, défini par le canton		Valeurs comptabilisées		Variations
	C2017	B2018	C2017 (définitif)	B2019 (acomptes)	
Valeur points d'impôts			824'107	632'827	-191'280
Valeur points d'impôts écrêté**			670'582	632'827	-37'755
Péréquation indirecte (facture sociale)					
Prélèvements conjoncturels			840'073	840'073	-
Ecrêtage			14'053'448	7'648'698	-6'404'750
Répartition du solde après prélèvement*	15.0152	15.9270	10'068'897	10'079'029	10'132
Total péréquation indirecte			24'962'418	18'567'800	-6'394'618
Péréquation directe					
Alimentation*	18.4880	19.9824	12'397'742.00	12'645'392.00	247'650.00
./. Couche population			-2'504'396	-2'529'095	-24'699
./. Plafonnement (45 pts impôts)				-206'874	-206'874
Total péréquation directe			9'893'346	9'909'423	16'077
Réforme policière					
Charge pour commune sans police			536'086	520'640	-15'446
Répartition du solde			832'565	825'118	-7'447
Total réforme policière			1'368'651	1'345'758	-22'893
Total			36'224'415	29'822'981	-6'401'434
Entrées fiscales au taux de 59.5			50'728'521	35'265'037	-15'463'484
Perte nette pour Rolle entre 2017 et 2019 en lien avec la RIE3, abandon du point d'impôt écrêté, rapatriement des capitaux étrangers***					-9'062'050
*détail du calcul : (nbre points définis par le canton X la valeur du pts d'impôts écrêté de la Commune)					
**La valeur du pts d'impôts écrêté étant quasiment identique en 2017 et 2019, le total à charge de la Commune est aussi élevé en 2019 qu'en 2017, malgré l'importante baisse des entrées fiscales.					
***La diminution des entrées fiscales de 15.5 millions n'est que partiellement compensée par la diminution des charges cantonales de CHF 6,4 millions					

Tableau 6

Charges cantonales : malgré la baisse des entrées fiscales, le total facturé pour l'alimentation de la péréquation directe, la répartition du solde de la péréquation indirecte ainsi que la réforme policière, reste quasiment identique. La diminution n'est que de CHF 6,401 millions et concerne la part versée pour la facture sociale et la réforme policière.

La diminution des entrées fiscales s'élevant à CHF 15,463 millions, la perte nette pour Rolle est de CHF 9,062 millions. Ce qui explique le résultat déficitaire de la proposition de budget 2019 de la Commune.

12. POSTES AFFECTÉS PAR LE CHANGEMENT DE TAUX

Comparaison du budget au taux de 59.5 et 67.5				
Compte	B2018	Taux imposition 59.5 B2019	Taux imposition ajusté - 67.5 B2019	Variation B/2019 - ancien et nouveau taux
30 Autorités et personnel	7'479'330	6'990'785	6'990'785	-
31 Biens, services et marchandises	10'333'252	9'416'142	9'416'142	-
32 Intérêts passifs	422'490	594'500	594'500	-
33 Total amortissements	3'541'445	2'957'365	2'957'365	-
35 Réforme policière	1'450'000	1'345'760	1'345'760	-
35 Autres part./ remb. à des charges cantonales	1'181'900	1'148'830	1'148'830	-
35 Participation à la facture sociale cantonale	24'319'620	18'568'000	18'568'000	-
35 Autres participations/ remboursements à des charges communales	6'349'840	6'478'830	6'478'830	-
35 Alimentation de la péréquation horizontale	11'006'680	12'645'400	12'645'400	-
Tot 35 Total participations cantonales et associations	44'308'040	40'186'820	40'186'820	-
36 Aides et subventions	3'166'220	3'231'140	3'231'140	-
38 Total attribution fonds de réserve et financement spéciaux	5'474'500	807'485	807'485	-
39 Imputations internes	480'000	669'000	669'000	-
Total des charges	75'205'277	64'853'237	64'853'237	-
40 Personnes physiques (revenu, fortune, à la source, étrangers)	17'400'000	19'667'030	22'189'310	2'522'280
40 Personnes morales (bénéfice et capital)	31'250'000	12'604'007	14'265'050	1'661'043
40 Impôt foncier	1'700'000	1'800'000	2'340'000	540'000
40 Droits de mutation (conjuncturels)	500'000	500'000	500'000	-
40 Impôts sur successions et donations (conjuncturels)	500'000	524'000	524'000	-
40 Autres impôts	200'000	170'000	170'000	-
Tot 40 Total revenus fiscaux	51'550'000	35'265'037	39'988'360	4'723'323
41 Patentes et concessions	221'700	207'610	207'610	-
42 Revenus du patrimoine	3'718'940	3'674'520	3'674'520	-
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	11'837'190	7'102'880	7'102'880	-
44 Total gains immobiliers	303'500	404'000	404'000	-
45 Total participations	4'068'700	7'322'630	7'322'630	-
46 Autres prestations et subventions	108'400	107'200	107'200	-
48 Prélèvement fonds de réserve et financements spéciaux	1'989'915	354'340	354'340	-
49 Imputations internes	480'000	669'000	669'000	-
Total des revenus	74'278'345	55'107'217	59'830'540	4'723'323
Résultats	-926'932	-9'746'020	-5'022'697	4'723'323
Marge d'autofinancement	2'299'098	-6'335'510	-1'612'187	4'723'323
Population	6'300	6'300	6'300	6'300
Taux impôts	59.5	59.5	67.5	8.0
Points d'impôts	817'647	632'827	632'827	-
Points d'impôts par habitant	129.8	100.4	100.4	-
Résultat en points d'impôts	-1.1	-15.4	-7.9	7.5

Tableau 7

13. AUGMENTATION DU TAUX, QUELLES CONSÉQUENCES POUR LE CITOYEN DE ROLLE

Les impôts versés au Canton par chaque contribuable de la Commune sont répartis de la manière suivante :

➤ conservés par le Canton :	72.3 %
➤ versés à Rolle :	27.7 %
Total :	100.0 %

Une augmentation de 8 points d'impôts correspond à 13.4 % d'augmentation de l'impôt communal ou à 3.7 % de l'impôt Canton et Commune.

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples avec des valeurs moyennes :

Type	Revenu imposable	Commune 27.7 %	Canton 72.3 %	Versement des AF	Total 100 % (59.5)	Total 100 % (67.5)
<u>Contribuable célibataire/veuf/divorcé ou imposé séparément</u>	100'000	5'250	13'700		18'950	
Augmentation Commune 8 PTS		700				19'650
<u>Couple avec 1 enfant</u>	150'000	7'036	18'364		25'400	
Augmentation Commune 8 PTS		940				
Augmentation des allocations familiales en lien avec la RIE3, enfant < 16 ans				-600		25'740
<u>Couple avec 2 enfants</u>	200'000	9'695	25'305		35'000	
Augmentation Commune 8 PTS		1'295				
Augmentation des allocations familiales en lien avec la RIE3, enfant < 16 ans				-1200		35'095

Tableau 8

14. ETAT DE LA DETTE ET MARGE D'AUTOFINANCEMENT

14.1 Etat de la dette

Liste des emprunts contractés – valeurs prévisionnelles au 31.12.2019 (en francs) :

Prêteur	Capital restant dû	Échéance	Durée résiduelle	Taux	Type d'emprunt	Motifs
Swissquote Bank	6 000 000.00 CHF	14.12.2018	0.16	Taux fixe à -0.37 %	Variable	Séparatifs et services, Rte des Quatres-Communes et renouvellement 2016
Postfinance	1 760 000.00 CHF	02.02.2022	3.29	Taux fixe à 1.4 %	Fixe	Barcarolle
BCV	1 760 000.00 CHF	06.05.2022	3.55	Taux fixe à 1.5 %	Fixe	Barcarolle
Postfinance	4 600 000.00 CHF	05.01.2024	5.21	Taux fixe à 1.82 %	Fixe	Divers
Postfinance	4 600 000.00 CHF	16.05.2024	5.58	Taux fixe à 1.26 %	Fixe	Divers
SUVA	4 000 000.00 CHF	13.11.2024	6.07	Taux fixe à 0.29 %	Fixe	Port-Débridée
Fonds de compensation AVS - GE	3 000 000.00 CHF	28.05.2025	6.61	Taux fixe à 0.49 %	Fixe	Port-Débridée
Fonds de compensation AVS - GE	2 000 000.00 CHF	28.05.2027	8.61	Taux fixe à 0.69 %	Fixe	Renouvellement - 2016
Fonds de compensation AVS - GE	3 000 000.00 CHF	03.04.2028	9.46	Taux fixe à 0.77 %	Fixe	Port-Débridée
Migros Pensionskasse	5 000 000.00 CHF	13.11.2031	13.07	Taux fixe à 0.9 %	Fixe	Renouvellement 2018
Luzerner Fonds de pension	3 000 000.00 CHF	05.04.2033	14.46	Taux fixe à 1.11 %	Fixe	Port-Débridée
Nouveau	3 480 000.00 CHF	A définir				Séparatifs et services, Rte des Quatre-Communes, divers
Net prévisionnel au 31.12.2019	42 200 000.00 CHF					

Tableau 9

Total prévisionnel en adéquation avec le plafond d'endettement fixé à CHF 51 millions pour la législature 2016-2021.

14.2 Marge d'autofinancement

Pour mémoire, le compte de fonctionnement enregistre l'ensemble des opérations relatives au fonctionnement d'une collectivité. Sa structure a notamment été pensée afin d'assurer une marge d'autofinancement positive aux collectivités publiques en temps normal.

En effet, parmi les opérations comptabilisées dans ce compte, les imputations internes (39 et 49), les amortissements du patrimoine administratif et financier (330, 331 et 332) et les éventuels amortissements du découvert (333) sont de nature purement comptable et n'engendrent ni encaissements, ni décaissements. Les imputations internes figurent à la fois du côté des charges et du côté des revenus. Comme elles se compensent, elles n'influencent pas le solde de fonctionnement.

Dès lors, en équilibrant leur compte de fonctionnement (comme le recommandent les concepteurs du plan comptable et la loi sur les finances des communes vaudoises), les collectivités publiques devraient dégager une marge d'autofinancement positive à la hauteur des amortissements du patrimoine administratif et financier.

Les communes s'assurent ainsi la possibilité de financer en partie ou en totalité leurs investissements et/ou de rembourser leur dette. C'est d'ailleurs pour cette raison que la marge d'autofinancement, qui s'apparente à la notion de cash-flow dans l'économie privée (bénéfice avant amortissements), constitue un indicateur important dans l'évaluation de la capacité d'investissement d'une collectivité publique.

Pour la commune de Rolle, on constate une marge négative à hauteur de CHF 1'612'187.— conformément au détail ci-après.

Marge d'autofinancement	Budget 2019	Budget 2018	Variation B/2019 - B2018	Comptes 2017	Comptes 2016
Ecart (pertes) Profits	-5'022'697	-926'932	-4'095'765	-742'014	1'768'586
Amortissements	2'957'365	3'541'445	-584'080	2'889'442	4'438'647
Attributions et prélèvements aux financements spéciaux /Défalcation débiteurs	453'145	-315'415	768'560	-947'756	-533'591
Marge d'autofinancement	-1'612'187	2'299'098	-3'911'285	1'199'672	5'673'642

*Sans PQ Gare-Nord – Schenk

Tableau 10

Comptes affectés

Les comptes affectés concernent les équipements communautaires (centre 423), les égouts et l'épuration (centre 460), le gaz (830) et les ports (470 et 471). Ces comptes ne présentent aucun impact sur le budget, car ils sont équilibrés à chaque exercice par les encaissements annuels ou, s'ils ne sont pas suffisants, par une réserve constituée à cet effet. Les recettes de la taxe d'épuration ne couvrant plus les dépenses depuis plusieurs années déjà. Le règlement y relatif ainsi que ses tarifs ont été revus en 2017 et sont appliqués dès 2018.

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

15. CONCLUSION

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2016-2021 / N° 32 de la Municipalité du 15 octobre 2018,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- Adopte le budget 2019 de la Commune de Rolle présentant un excédent de charges de **CHF 5'022'697.—**.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 22 octobre 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Denys Jaquet



Le Secrétaire

Pascal Petter

1^{ère} séance avec la Commission des finances : selon calendrier.

Municipal(e) délégué(e) : M. le Syndic Denys Jaquet

Annexe : 1

Rolle - Détail compression des charges - budget 2019

La marge de manœuvre de la Commune reste extrêmement limitée, car en moyenne le 75 % du budget est constitué de charges cantonales, associations ou encore d'amortissements ou intérêts, pour lesquelles son pouvoir de décision est faible

Service	Economies annuelles et pérennes	Compression enveloppe budgétaire	Détail explicatif
Divers			
1900 Informatique	30'000		Renouvellement contrat gestion et location des imprimantes - adaptation aux besoins
1900 Informatique	20'000		Maintien du site internet à l'interne - abandon des mandats externes
2000 Finances - Assurances	4'000		Renouvellement contrats assurance RC - adaptation aux besoins
6100 Police	8'000		Gestion des patrouilleuses par une employée de la Commune - refacturée à Enjeu
1500 Achat matériel		25'000	Matériel décoration
1500 Culture	43'000		Frais réception manifestations, réduction dons et subventions
1520 Culture	2'500		Frais de communication
1525 Culture	12'000		Matériel divers pour manifestations et animations estivales
1600 Tourisme	1'000		Journaux
7100 Social	34'000		Aides casuelles et quartiers solidaires
BATIMENTS			
3500 Château		40'000	Frais entretien
3510 Office du Tourisme		2'000	Frais entretien
3520 Salle Communale		1'000	Frais entretien
3530 Couronne		30'000	Frais entretien
3540 Voirie		50'000	Frais entretien
3640 Casino		10'000	Frais entretien
3680 Bâtiment plage		8'000	Frais entretien
3682 Camping		40'000	Frais entretien
3686 PPE A6 Caserne		3'000	Frais entretien
3700 Bâtiments divers		8'000	Frais entretien
4400 Espace vert		100'000	Frais entretien
4500 Déchetterie		5'000	Frais entretien
5100 Buttes		15'000	Frais entretien
4000 Etudes, plans cadastre, infrastructures		10'000	Etudes
4100 Etudes, plans cadastre, infrastructures		10'000	Etudes
ROUTES ET VOIRIES			
4300 Achat matériel		20'000	Divers matériels et habillements pour voirie
4300 Achat machines		5'000	Divers petites machines et composants pour véhicules et porte outils
4300 Entretien des roues		130'000	Réparations urgentes et entretien général
ECLAIRAGE PUBLIC			
4310 Entretien, extension		80'000	Eclairage Ruelle des Prud'hommes + Arthur Vittel
4310 Travaux d'amélioration		30'000	Changement candélabre selon plan lumière
RESEAU EGOUTS			
4600 Entretien du réseau		10'000	Divers et imprévus
4600 Honoraires		33'000	Expertises et contrôle dimensionnement et séparatif + révision partielle du PGEE
SERVICE DU GAZ			
8300 Entretien du réseau		70'000	Remise en état du réseau, recherches de fuites
Total	154'500	735'000	

Acptes 2019, simulation avec rdt PM 12,6 mios au lieu de 21.0

Rolle

Population : 6225

Taux : 59.5

N° OFS : 5861

Point impôt communal : 632827

Point impôt écrêté : 632827

Péréquation indirecte (facture sociale)**Prélèvements conjoncturels**

Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)

638'049

Frontaliers

202'024

840'073

Ecrêtage

Nombre de points

7'648'698

Répartition solde après prélèvements

Nombre de points à répartir 15.93

Montant à charge de la commune

10'079'029

Total de la facture sociale**18'567'800****Péréquation directe**

Population

2'529'095

Solidarité**Dépenses thématiques**

Transports

Forêts

Plafonnements

Effort

Aide

Taux

206'874

206'874

Alimentation

12'645'392

Total de la péréquation directe**9'909'423****Réforme policière**

Charges pour commune sans police

520'640

Répartition du solde

825'118

1'345'757

Total de la réforme policière**1'345'757****Total péréquation directe, indirecte et police**

Total net

29'822'980**Synthèse en CHF**



Service des communes
et du logement

Direction

Rue Cité-Derrière 17
1014 Lausanne

PEREQUATION 2019 - ACOMPTES

Indicateurs techniques

Taux d'imposition moyen	67.83
-------------------------	-------

Valeur du point d'impôt péréquatif	35'922'747
------------------------------------	------------

Facture sociale

Total de la facture sociale	817'485'000
-----------------------------	-------------

Ecrêtage	-117'814'187
----------	--------------

Prélèvements "conjoncturels"	-132'947'500
------------------------------	--------------

Solde à répartir	566'723'313
------------------	-------------

Solde à répartir par habitant (794'384 habitants)	713.41
---	--------

Péréquation directe

Montant à répartir	718'895'306
--------------------	-------------

Montant à répartir en nombre de points	20.01
--	-------

Total de la couche population	416'293'016
-------------------------------	-------------

Total de la couche solidarité	129'505'030
-------------------------------	-------------

Dépenses thématiques

Montant pris en charge	152'096'711
------------------------	-------------

Prise en charge dépassement, taux maximum	75.00%
---	--------

Plafond transports (en points)	8
--------------------------------	---

Plafond forêts (en point)	1
---------------------------	---

Plafonnements divers

Total plafonnement de l'aide (8.0 points)	-4'575'106
---	------------

Total plafonnement effort (45.0 points)	25'101'393
---	------------

Total plafonnement du taux (92.22 points)	24'262
---	--------

Péréquation, 2017

Rolle

Population : 6225
Taux : 59.5

N° OFS : 5861
Point impôt communal : 824107
Point impôt écrêté : 670582

Péréquation indirecte (facture sociale)

Prélèvements conjoncturels

Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.)
Frontaliers

638'049

202'024

840'073

Ecrêtage

Nombre de points écrêtés

37.94

14'053'448

Répartition solde après prélèvements

Nombre de points écrêtés à répartir 15.02
Montant à charge de la commune

10'068'897

Total de la facture sociale

24'962'418

Péréquation directe

Population

2'504'396

Solidarité

-

Dépenses thématiques

Transports
Forêts

-

-

-

Plafonnements

Effort
Aide
Taux

-

-

-

-

Alimentation

12'397'742

Total de la péréquation directe

9'893'346

Réforme policière

Charges pour commune sans police
Répartition du solde

536'086

832'565

1'368'651

Total de la réforme policière

1'368'651

Total péréquation directe, indirecte et police

Total net

36'224'415

Synthèse en CHF

	Totaux	Facture sociale	Péréquation directe	Réforme policière
Acomptes*	22'185'804	14'422'372	6'595'173	1'168'260
Décomptes	36'224'415	24'962'418	9'893'346	1'368'651
Solides	14'038'611	10'540'046	3'298'173	200'391

(+ à payer / - à recevoir)

*montants selon le fichier des acomptes initiaux adoptés par la COPAR. Ne tient pas compte des arrangements survenus en cours d'année. Les factures, respectivement les remboursements, seront gérés par les services directement concernés à savoir :

- pour la facture sociale, par le département de la santé et de l'action sociale ;
- pour la péréquation directe, par le service des communes et du logement ;
- pour la réforme policière, par la police cantonale.



Service des communes
et du logement

Direction

Rue Cité-Derrière 17
1014 Lausanne

PEREQUATION 2017 - DECOMPTE FINAL

Indicateurs techniques

Taux d'imposition moyen	68.00
Valeur du point d'impôt péréquatif	36'767'173
Valeur du point d'impôt écrêté	35'582'678

Facture sociale

Total de la facture sociale	772'630'956
Ecrêtage	-105'403'907
Prélèvements "conjoncturels"	-132'947'500
Solde à répartir	534'279'549
Solde à répartir par habitant (794'384 habitants)	672.57

Péréquation directe

Montant à répartir	657'853'626
Montant à répartir en nombre de points écrêtés	18.49
Total de la couche population	410'953'811
Total de la couche solidarité	109'197'422

Dépenses thématiques

Montant disponible	142'330'712
Taux de prise en charge du dépassement	71.68%
Plafond transports (en points)	8
Plafond forêts (en point)	1

Plafonnements divers

Total plafonnement de l'aide (6.5 points)	5'831'117
Total plafonnement effort (57.0 points)	-746'474
Total plafonnement du taux (92.0 points)	-6'324

